

Arrêtons de dorloter l'intégrisme



Photo: Jacques Nadeau - Le Devoir Pour Nadia Alexan, le voile véhicule le prosélytisme d'un islam fanatique et totalitaire.

Nadia Alexan

Professeure retraitée d'origine égyptienne et fondatrice de Citizens in Action

5 octobre 2013 Libre opinion

Libre opinion

Pourquoi j'appuie la Charte des valeurs québécoises, que je préfère appeler **Charte de la citoyenneté** ? Je suis d'origine égyptienne. Tout le temps que j'ai vécu en Égypte, où j'ai grandi et suis allée à l'école et à l'université dans les années soixante, je n'ai jamais vu une seule femme voilée. Qu'est-il arrivé depuis ce temps pour que le voile soit si répandu ? **L'islam politique** propagé

par les pétrodollars de l'Arabie saoudite, du Qatar et des Émirats arabes unis a envahi non seulement le Moyen-Orient, où il n'arrête pas de réclamer **le retour strict de la charia**, mais aussi l'Occident, où il mène une campagne très énergique pour conquérir la civilisation des Lumières et ramener la gloire du califat du VIe siècle.

Ce courant **salafiste** mine les gains faits par des féministes courageuses, comme les Égyptiennes Hoda Sharaawi et Nawal el Saadawi, qui se sont battues pour faire avancer les droits des femmes et les sortir de l'emprise de la religion. Les musulmanes portant le voile qui se prétendent féministes trahissent le combat mené par ces femmes héroïques, qui se sont débarrassées du voile, symbole de la soumission au patriarcat.

Il n'y a **rien, ni dans la culture ni dans le Coran**, qui oblige la femme musulmane à porter le voile. [...] Le voile n'est pas un bout de tissu anodin, comme on le prétend. Bien au contraire, il véhicule le prosélytisme d'un islam fanatique et totalitaire. La plupart des musulmanes de Montréal ne portent pas le voile. Sont-elles moins pieuses pour autant ?

Ce voile symbolise la soumission de la femme aux diktats d'un patriarcat qui n'aime ni la modernisation ni l'émancipation des femmes. **Ce voile témoigne** de la barbarie de l'excision, imposée aux femmes en Égypte et ailleurs, du mariage forcé des fillettes à l'âge de neuf ans, de la lapidation, de la polygamie, des fatwas, de l'interdiction de la liberté d'expression, et j'en passe. Ce voile cache le mépris des hommes qui traitent les femmes comme des biens à posséder. Je pense que les hommes sont des lâches pour ainsi mettre le fardeau religieux sur la tête des femmes.

[Certains se rangent] du mauvais côté de l'histoire [en affirmant] que l'interdiction du port du voile dans la fonction publique exclurait les femmes. Je pense que **c'est le contraire qui se produit**. Les femmes voilées s'excluent elles-mêmes ; en portant le voile de l'aliénation, elles montrent qu'elles ne veulent pas s'intégrer. De plus, elles font peur aux dirigeants par leurs demandes d'accommodements religieux, de prière pendant les heures de travail et de congés supplémentaires.

On nous dit dans les médias que tout va bien dans nos écoles et qu'on n'a pas vraiment besoin d'une charte des valeurs, qu'il s'agit là d'une ruse électorale. On a constaté 5000 cas de mariage forcé de fillettes, chaque année, à Toronto. [Est-ce] que la même chose existe au Québec ? J'ai vu de mes propres yeux des petites filles de cinq ans qui portaient des voiles noirs à la maternelle. Souvent, ces filles sont exemptées de cours de gymnastique et de natation.

Les professeures jouissent d'un rôle d'autorité et font figure de modèles à suivre. Alors, que dire de cette femme voilée dans une école élémentaire qui a entrepris, de son propre chef, de séparer les garçons des filles en les mettant à deux tables différentes ? [...]

À la question des jeunes à l'école élémentaire « Pourquoi portez-vous ça sur la tête ? » les réponses varient : « par respect pour mon mari », « pour aller au paradis et non en enfer », « pour Allah », « pour ne pas faire de la peine au bon Dieu », « parce que je suis pure ». Un petit est allé dire à sa mère qu'elle n'est pas pure parce qu'elle n'a pas de fichu sur sa tête !

En France, à huis clos, les jeunes étudiantes musulmanes ont supplié les membres de la commission Stasi, qui examinaient la question du port du voile dans les écoles, de les appuyer justement **par une loi interdisant le port du voile**. On a prédit que le ciel allait leur tomber sur la tête si on interdisait le port du voile. Que les étudiantes musulmanes quitteraient l'école publique en masse. Des douze millions d'élèves qui fréquentent les écoles publiques en France, seulement 144 se sont retirées. J'applaudis au courage de la France pour être venue au secours de ces jeunes filles.

On se rappelle la jeune Aqsa Perves, tuée des mains de son père parce qu'elle ne voulait pas porter le voile, ou les trois filles Chafia, noyées par leurs parents parce qu'elles voulaient vivre comme toutes les jeunes filles de leur âge ; si la Charte pouvait sauver au moins la vie d'une petite fille qui ne veut pas porter ce voile de la honte et de l'aliénation, le Québec aurait accompli une mission noble.

Le gouvernement québécois n'est pas le seul à légiférer sur la laïcité de l'État et à mettre des balises claires pour le bien-vivre ensemble de toutes les races et les religions. Toutes les sociétés occidentales sont confrontées à ces difficultés : la Belgique, la France, les Pays-Bas, la Suisse et l'Allemagne ont déjà légiféré en cette matière. L'Angleterre, où des quartiers entiers sont envahis par les intégristes, est en train de s'interroger sur la façon d'encadrer les dérapages et les exigences grandissantes des islamistes. L'Australie leur a dit : « Si nos valeurs et notre manière de vivre ne vous plaisent pas, la porte est grande ouverte, vous pouvez partir. » Il faut arrêter de dorloter l'intégrisme.